

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1365

Rubrik: Cinéma

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un magistral clin d'oeil

Le dernier film de Benigni évoque la vie d'un père et de son fils arrachés à leur pays et enfermés dans un camp de concentration. Le débat a fait rage autour de ce film: peut-on rire de tout; la fable permet-elle de montrer l'horreur de la guerre, etc. Mais une autre lecture est possible, qui rend compte de l'agitation de notre époque, de ses drames et de ses cauchemars...

DANS SON DERNIER film, *La vie est belle*, Roberto Benigni nous avertit d'emblée: son film est une fiction. Et aussitôt, nous voilà emportés dans un tourbillon d'illusions et submergés de paroles. Le héros s'arrange pour se trouver partout, si possible à l'improviste, toujours aussi bavard. Emporté par son propre jeu, il tarde à se cacher; repéré, il en reste sans voix et, après un dernier clin d'oeil, se fait exécuter en coulisses. Après le spectacle, je restai sur ma faim. Benigni semblait s'essouffler comme s'il avait été de plus en plus prisonnier de son idée; peut-être avait-il poussé le bouchon trop loin. J'aurais voulu plus d'illusions encore. Puis le rêve est venu compenser ma frustration, laissant place à l'émerveillement devant la magie du film.

Une fable actuelle

Ma première critique portait sur les anachronismes que l'auteur n'avait pas daigné éviter. Par exemple, les prisonniers du camp de concentration avaient un peu trop bonne mine, l'enfant ne devenait pas crasseux. Toutefois, en nous laissant croire que son propos ne concernerait qu'un passé révolu, l'auteur malicieux nous fait commettre un anachronisme bien plus grossier. Le concours imaginé par le père n'est pas une idée des années quarante. Ce n'est que la très actuelle fable de la concurrence libérale. Ces points que l'on gagne ou perd, ces exhortations à ne pas pleurer, à cesser de réclamer les goûters du bon vieux temps, reflètent bien ce qui a envahi la sphère publique: le salaire au mérite et la fin des vaches grasses, la chasse aux bénéfices et aux cotes boursières, les critères de Maastricht... Dans le film, l'enfant croit avoir gagné le char d'assaut qui s'arrête tout juste devant lui. Ce suspense au char m'a renvoyé aux images de Tien An Men, de Prague. Puis le film emprunte ses images à celles de la libération de Paris.

Comme un illusionniste, le père cherche à détourner l'attention de son fils. Benigni fait de même avec les spectateurs. La fébrilité du héros et les décors du camp nous renvoient à l'agitation de notre époque et à son fond d'horreurs: les bouffées d'exterminations, le va-et-vient des déportations et des concentrations, l'incessant progrès

des technologies de la terreur... La magie du film est de laisser la porte entrouverte aux rêves. Il y a les bons rêves et nous en sommes tout émus; mais il y a aussi des visions plus noires. Par exemple, à propos du dialogue du savon et des boutons: le savon m'a fait penser aux entreprises qui dégraissent, et cette irrésistible analogie entre la survie des individus dans le camp et celle de nos emplois me suggère que notre société n'a peut-être pas plus de considération pour un chômeur que le prisonnier n'en a pour un bouton décousu. Dans le canton de Vaud, l'imagerie d'un bouton d'or cousu au revers de la veste a même donné son nom à une forme d'assistance publique.

Tout le merveilleux que nous procure le film ne peut nous faire oublier son horreur. Le spectacle nous renvoie de plus en plus brutalement de l'un à l'autre. Cela m'a laissé tout confus, ne sachant plus lequel des deux faisait office de décor. C'est vrai, je me suis identifié au héros et j'ai compris qu'il ne cherchait pas tant à distraire son fils qu'à s'illusionner lui-même pour résister aux visions sombres qui l'agressent. Dans mon cinéma à moi, j'imagine plein d'enfantillages. Et de temps en temps je me trouve complice avec des enfants qui, comme ils ne sont jamais totalement dupes, acceptent avec bienveillance certaines pitiéres d'adultes. Ce qui m'a ému n'est pas tant la peinture de l'amour familial du héros pour son épouse et son fils que ce que, eux, lui donnent en retour.

François Conne

Erratum

CONTRAIREMENT À CE qui a été dit dans l'article sur la votation ferroviaire du 19 novembre (DP 1364), ce ne sont pas deux objets qui sont soumis au vote, mais un seul: il s'agit de l'arrêté fédéral relatif à la réalisation et au financement des projets d'infrastructures des transports publics, qui propose une modification de la Constitution. L'arrêté sur le transit alpin, qui concerne les tracés et la réalisation des transversales alpines est, pour sa part, définitivement adopté (aucune demande de référendum n'a été déposée). *réd.*